

## AVIS DE RECRUTEMENT

### La ville de Veigné recrute un agent contractuel en renfort pour son service Police Municipale :

- ✓ Grade : adjoint technique contractuel (Catégorie C de la Fonction Publique Territoriale),
- ✓ Périodes : du 2 mai au 30 septembre 2026

### Présentation de la collectivité

Située au cœur de la Vallée de l'Indre, la commune de Veigné (6800 habitants) allie dynamisme urbain et cadre de vie préservé. Pour renforcer sa police municipale et garantir la tranquillité de ses administrés, la municipalité recherche un(e) ASVP engagé(e) et doté(e) d'un excellent sens du contact.

### Missions principales

Placé(e) sous l'autorité directe de Monsieur le Maire et du Responsable de la Police Municipale, vous assurez les missions suivantes :

- ✓ **Surveillance et prévention** : assurer une présence de proximité (patrouilles pédestres ou véhiculées) pour veiller à la sécurité des biens et des personnes.
- ✓ **Respect de la réglementation** : constater et verbaliser les infractions au code de la route (stationnement gênant, zone bleue) et aux arrêtés municipaux
- ✓ **Environnement et urbanisme** : veiller au respect de la propreté des espaces publics (dépôts sauvages, dégradations) et au respect des règles d'affichage.
- ✓ **Sécurisation des manifestations** : participer au bon déroulement des cérémonies, évènements culturels et sportifs de la ville.
- ✓ **Missions de médiation** : accueillir et renseigner le public, orienter les usagers et gérer les conflits de voisinage par le dialogue.
- ✓ **Sécurité scolaire** : assurer la traversée des enfants aux abords des établissements scolaires

### Profil recherché

- ✓ **Qualités relationnelles** : vous faites preuve de pédagogie, de calme et de diplomatie en toutes circonstances
- ✓ **Rigueur** : vous connaissez le cadre légal d'intervention de l'ASVP et savez rédiger des rapports et procès-verbaux avec exactitude
- ✓ **Sens du service public** : vous avez une présentation exemplaire et un sens aigu de la déontologie
- ✓ **Condition physique** : aptitude à la marche prolongée et au travail en extérieur par tout temps
- ✓ Permis B indispensable

### Conditions d'exercice

- ✓ **Horaires** : variables selon les nécessités de service (ponctuellement le weekend ou en soirée lors d'évènements)
- ✓ **Équipements** : uniforme réglementaire, véhicule de service
- ✓ **Rémunération** : statutaire + régime indemnitaire

### Modalités de candidature

Vous souhaitez rejoindre une équipe dynamique au service des Vindiniens ?

Envoyer CV + Lettre de motivation à :

Monsieur le Maire de Veigné

CS 30031

2 Place du Maréchal Leclerc

37250 VEIGNE

Ou lemaire@veigne.fr